

n'avait pu supporter que son mari n'occupât que le second rang. D'Avaux fut rappelé à la fin du mois de mars 1648, et les traités qu'il avait préparés furent signés par son rival.

« Sur ces entrefaites, dit le père Bougeant, le comte d'Avaux éprouva une de ces disgrâces, qui, quoique les exemples n'en soient pas rares dans les cours des princes, étonnent toujours et font murmurer l'humanité. Après vingt ans de travaux et de services signalés rendus à la France dans toutes les parties de l'Europe, ce ministre fut révoqué à la veille de conclure un traité célèbre auquel il avait tant contribué; et cet affront qu'on fit en sa personne au mérite et à la vertu ne fut point la punition de quelque faute considérable qu'il eût commise; ce fut le fruit de l'intrigue et le triomphe de la jalousie. (19) »

E. CHARVÉRIAT.

à 25000 livres : puis il ajoute : « C'est un commencement et une entrée dans la profession ecclésiastique qui est plus propre qu'aucune autre pour avoir des bienfaits du Roy sans qu'il en couste rien à sa Majesté. » (Id. f^o 140.)

Le 1^{er} octobre 1641, de Hambourg, d'Avaux, écrivant à Richelieu pour le remercier de l'abbaye qui lui est donnée, lui dit : « Je compte parmy vos bienfaitz, Monseigneur, une abbaie de vingt-cinq mille livres de rente, et l'y compteray toute ma vie, quoique je vous supplie très humblement avoir agréable que je ne change pas encores de condition. Les emplois que votre Eminence me fait l'honneur de me donner et les soins trop fréquens que ma mauvaise santé exige de moy ne me laissent ny temps ny forces pour subir de nouvelles charges. » (Id. f^o 153. voir aussi f^o 158 une copie de cette lettre.)

(19) Bougeant. Histoire des guerres et négociations qui précédèrent e traité de Westphalie. Paris, 1767. T. III p. 378.